



Convention des Organisations de la Société Civile pour l'Observation Domestique des Elections

## **DECLARATION DE LA CODEL A L'OCCASION DU DEMARRAGE DE LA CAMPAGNE POUR LES ELECTIONS COUPLEES PRESIDENTIELLE ET LEGISLATIVES DU 22 NOVEMBRE 2020**

A partir du 31 octobre 2020, nous empruntons la dernière ligne droite qui nous mène aux élections couplées du 22 novembre 2020.

Durant 21 jours, partis politiques, formations politiques ou regroupement d'indépendants sillonneront les régions, provinces et communes du Burkina Faso pour expliquer aux citoyens leurs visions pour le pays et solliciter leur suffrage.

En ce moment tout aussi important que délicat, la CODEL, dont l'une des missions est de constituer une société civile forte et pérenne sur les questions de démocratie, fait la présente déclaration.

Les élections sont un moment crucial pour tout pays démocratique puisqu'elles permettent aux citoyens, à des échéances fixées, de réfléchir, de se projeter sur le devenir de leur pays et de choisir les dirigeants à même de le conduire.

Le lundi 26 octobre 2020, les candidats à l'élection présidentielle ainsi qu'un ensemble d'autres acteurs (dont la CODEL) ont signé, sous la houlette du Conseil Supérieur de la Communication (CSC), un pacte de bonne conduite. A travers ce pacte, les acteurs se sont engagés principalement à :

- inscrire leurs discours dans une saine émulation des idées ;
- se respecter mutuellement, être courtois, rejeter toutes les formes de violence ;
- privilégier le dialogue, le respect de la loi et l'utilisation des voies légales de recours ;
- respecter et à faire respecter les consignes sanitaires et sécuritaires ;
- utiliser sagement les réseaux sociaux.

**La CODEL vient exhorter l'ensemble des acteurs au respect de ces principes pour une campagne électorale pacifique.**

La CODEL exhorte particulièrement les **CITOYENS** à éviter tout acte ou comportement qui pourraient fragiliser la paix et la stabilité. Soyons des artisans de paix.

La corruption est une gangrène qui fragilise notre système électoral. La CODEL vous invite à faire prévaloir nos valeurs d'intégrité et à renoncer à tout acte de corruption.

La CODEL invite les **PARTIS ET FORMATIONS POLITIQUES ET CANDIDATS** à aller à la conquête de l'électorat dans le respect des valeurs d'intégrité qui caractérisent le burkinabè. Les pratiques de corruption et la violence sous toutes ses formes sont à bannir.

Aux **FORCES DE SECURITE** qui seront mobilisées pour la sécurisation du processus électoral, la CODEL les encourage fortement et les invite à conduire leur mission dans le respect des lois et des droits des citoyens.

Aux **ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE** impliquées dans l'information et l'éducation électorale, poursuivons le travail de sensibilisation de nos populations pour qu'elles participent activement et pacifiquement aux élections.

La CODEL, dans sa contribution pour des élections apaisées déploiera 200 moniteurs dans toutes les provinces du Burkina Faso pour suivre le déroulement de la campagne et au-delà et signaler toute situation de nature à créer des tensions. Ces 200 moniteurs seront appuyés par 3800 observateurs le jour des scrutins couplés du 22 novembre 2020.

La CODEL a en outre formé une équipe de journalistes et blogueurs, engagée à sensibiliser les citoyens sur les risques de conflits liés à la manipulation de l'information en période électorale mais aussi à traquer les fausses informations et les dénoncer.

Grâce à sa plateforme technologique qui permet le suivi en temps réel du déroulement des élections, la CODEL fera une observation électorale utile et pertinente.

En avant pour des élections exemptes de fraudes et de violences pour un Burkina Faso de Paix et de démocratie.

Vive le Burkina Faso!

Pour la CODEL  
Me Halidou Ouédraogo

Président